

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

# L'ÉCHO

## DU CABINET DE LECTURE PAROISSIAL DE MONTREAL,

PARAISSANT LE 1<sup>er</sup> ET LE 3<sup>me</sup> JEUDI DE CHAQUE MOIS.

LE 1<sup>er</sup> JEUDI DE JUIN TOMBANT LE JOUR DE LA FÊTE-DIEU, LE PROCHAIN NUMÉRO DE L'ÉCHO PARAITRA MARDI LE 5 JUIN.

Volume II.

Montréal, (Bas-Canada,) 23 Mai 1860.

No. 10.

SOMMAIRE—Chronique de la quinzaine.—Voyage à la Rivière Rouge par le Rév. P. Aubert, sup. des Oblats.—L'Excommunication.—La Rosa chez les modernes.—Biographie sur Mgr J. Charles Prince, Evêque de St. Hyacinthe, par M. Moreau.—Les Fruits de la bonté.—Leçons publiques.

### Chronique de la Quinzaine.

Obsèques de Mgr. Prince, Evêque de St. Hyacinthe.—Vie de Melle. Jeanne Leber, par M. Faillon.—Brochure de M. Cherrier C. R. sur le pouvoir temporel de Souverain-Pontife.—L'Artiste, nouveau journal.—La première communion à Notre-Dame et à St. Patrice.—Lamorcinière à Rome.—L'abbé Bonaparte.—La Duchesse de Parme.

Mercredi dernier, 9 du présent mois, une grande réunion a eu lieu dans l'Eglise principale de St.-Hyacinthe pour assister au service funèbre du digne et regretté Prélat de ce diocèse, Mgr. Jean-Charles Prince, décédé dans la cinquante-septième année de son âge.

Un nombreux clergé des Diocèses environnants vena pour se joindre aux Prêtres privés de leur Pasteur, a témoigné, par son concours et son empressement, de l'affection profonde qu'avait su si bien inspirer le Saint Prélat.

NN. SS. de Montréal, de Tloa, de Bytown, de Kingston, d'Hamilton, de Sandwich et de Burlington ajoutaient par leur présence à la grandeur et à la pompe de cette cérémonie.

Qu'il est imposant de voir les Pasteurs de l'Eglise, les Chefs du troupeau de J.-C., venir faire leurs adieux suprêmes à l'un de leurs confrères dans l'Episcopat, et se réunir ainsi dans la solennité de la prière funèbre, pour accompagner ses restes mortels, de leurs vœux au-delà du trépas et sur les bords de la tombe !

N'est-ce pas un grand et touchant spectacle, plein de réflexions pour l'universalité des fidèles ?

Ces fêtes graves de la mort doivent laisser dans leur cœur une impression profonde. Le monde se précipite sans cesse vers un but éphémère, la terre a mille illusions pour la grande majorité des esprits, mais, au milieu de ces entraînements, reste inébranlable la Tribu Sainte du Seigneur, qui proclame les enseignements de la vérité, qui rappelle à l'âme ses destinées immortelles, et se tenant comme sur les li-

mites de la vie et de la mort, éclaire l'une avec les leçons de l'autre.

Mgr. Prince, né en 1804, était prêtre en 1826, chanoine en 1841 ; il fut élevé en 1844 à la dignité Episcopale, et nommé coadjuteur de Mgr. de Montréal. En 1851, il portait à Rome les décrets du Concile de Québec, revenait en 1852 pour occuper le siège de St. Hyacinthe, et remplissait les dernières années de sa vie, des travaux les plus utiles, les plus fructueux et les plus incessants.

Tous les journaux ont rappelé avec éloge ses œuvres, son activité infatigable, la part qu'il a prise à plusieurs institutions importantes, telles que l'établissement des *Mélanges Religieux* et les commencements de l'œuvre admirable de la *Providence*. Que n'aurait-on à dire sur son dévouement pendant le typhus, où il fut atteint lui-même par le fléau, assez gravement pour que sa santé s'en ressentit toujours depuis. Il s'était fait aimer, estimer et chérir de tous, Prêtres et fidèles ; ils ont assez montré par leur concours l'affection si profonde qu'ils ressentaient pour lui. Nous espérons, et nous avons lieu de croire, qu'une vie si belle sera conservée, à la mémoire et à la vénération de l'Eglise.

Le Canada contemple dans ses autres prélats de dignes objets de son respect et de son estime ; c'est une faveur du ciel qu'on ne saurait jamais reconnaître par trop d'affection et de dévouement.

En appréciant les gloires du présent, il faut ne pas oublier celles du passé qui sont d'un ordre si élevé ; nous avons donc à nous féliciter que l'historien de la Sœur Bourgeois, de Mlle. Mance et de Mme. d'Youville, ait rappelé, à notre admiration, Mademoiselle Leber, réunissant tout ce qui pouvait rester de souvenirs et de documents sur cette grande Servante de Dieu.

L'Amérique du Sud a ses *Rosa de Lima* et ses *Dominique Bertrand* dont les gloires ont été proclamées si haut, qu'ils sont célèbres partout, et qu'en particulier dans le Canada il n'est peut-être pas une seule famille où l'on ne se plaise à appeler quelqu'un de ses

enfants du nom de Rose de Lima. Mais pourquoi ne pas reconnaître et proclamer hautement que le Canada a eu aussi ses Saints, et qu'il en est, tels que M. de Maisonneuve, la Sœur Bourgeois, Madame d'Youville, Madame de la Pellerie, Mademoiselle Mance, et Mademoiselle Leber, etc., etc., qui, une fois bien connus, sont dignes, eux aussi, d'exciter l'admiration du monde entier et de tous les siècles à venir.

C'est ce passé glorieux que le digne M. Faillon sait si bien ressusciter, avançant, toujours de plus en plus, dans la publication des annales glorieuses de ce pays, et y découvrant sans cesse de nouveaux trésors ; pour lui, les *Archives du Canada* sont comme ces voûtes immortelles des catacombes qui, à chaque année, révèlent de nouveaux noms de héros et de martyrs.

Le pieux savant en trouvera encore d'autres sans doute ; en attendant, grâce à ses recherches, il vient de nous donner un des épisodes les plus intéressants des commencements de la *Colonie de Montréal*, et en même temps, ce que l'on peut considérer comme le livre par excellence des *Familles Chrétiennes* et le *Manuel de piété* des jeunes filles du Canada.

On a pu objecter que ce qu'il y a d'extraordinaire dans la vie de cette vierge héroïque pourrait étonner certains esprits, et leur faire moins goûter ce qui s'y trouve de plus édifiant, de plus instructif et de plus pratique ; mais on peut répondre ici ce que l'on a déjà répondu à propos de la vie des Saintes les plus illustres et les plus admirées de l'Eglise. C'est que tout ce merveilleux et cet héroïsme de la vie des élus de Dieu répond au contraire parfaitement à un besoin de l'âme chrétienne, qui, dans l'objet de ses admirations et de ses enthousiasmes, aime toujours à trouver non seulement quelque chose d'éminent mais quelque chose de surhumain, qui lui montre encore mieux l'intervention visible d'une force divine, et les signes de cette grâce supérieure, capable de tant de merveilles et de tant de prodiges.

Du reste, que de recherches immenses, que de travaux incalculables il a fallu faire pour écrire ce volume ; il y a telles pages qui révèlent, selon nous, que celui qui les a écrites, a passé plus de *quinze années* de sa vie à compulsur tous les secrets que renferment, sur les derniers siècles, les documents que possèdent les Bibliothèques et les Ministères de Paris, les *Archives* de Montréal et de Québec réunis.

En terminant, signalons avec bonheur que la santé du vénérable historien de Mlle. Leber, qui avait subi une atteinte des plus graves dans un voyage à Baltimore, a triomphé du mal assez complètement pour qu'actuellement il n'en ressente aucun reste et qu'il se dispose à revenir bientôt continuer ses travaux à Montréal.

Une brochure importante de M. Cherrier a paru sur le Souverain Pontife. Les qualités de l'avocat éminent, son expérience, la subtilité et la force de son esprit, sa science des notions positives paraissent dans ce travail qui est un témoignage de plus à ajou-

ter utilement à tant d'autres. C'est un honneur pour le *Barreau Canadien*, dont l'auteur est un des plus dignes, des plus savants et des plus habiles membres. L'ouvrage est solide et complet, et il a cette autorité que comporte le caractère personnel de l'auteur, qui a conquis depuis longtemps l'estime et la confiance la plus haute et une louange universelle.

Un nouveau journal, *l'Artiste*, a paru ; nous lui souhaitons le succès que méritent ses auteurs, et le but que développe leur prospectus, *défendre en même temps les principes de la morale et du goût*. On ne peut assez montrer combien ils sont inséparables, et que c'est, par-dessus tout, de leur alliance dans les arts et dans les lettres que dépendent les conditions de la fécondité, de l'abondance et de la grandeur. Ce but est noble, digne d'esprits élevés, il est utile dans un temps tel que le nôtre, où l'on a besoin de juger entre tant de principes qui se combattent et se partagent le monde.

Ce n'est donc pas là une œuvre prématurée, si elle répond à ses promesses ; n'a-t-elle pas son utilité dans un pays plein de sève et d'esprit, si riche d'avenir, si rapide dans son accroissement ? Succès mérité à toutes les bonnes et louables intentions des Rédacteurs.

Jedi de la dernière semaine, une belle cérémonie réunissait les parents et les enfants à la Paroisse de Montréal et à St. Patrice. C'était la première communion ; près de 1,200 enfants ont communiqué ; que les parents de ces enfants comprennent aussi bien leurs devoirs à l'égard de leur persévérance qu'ils ont su si bien les comprendre longtemps à l'avance, à l'égard de la première communion dont nous venons d'être témoins, et nous verrons des merveilles et des fruits de bénédictions !

Quel recueillement et quelle modestie parmi ces enfants, si jeunes néanmoins, et qui semblaient si biens préparés par l'influence bienfaisante qui a entouré leurs jeunes années ! Qu'il est à souhaiter que la même vigilance, le même zèle qui a sanctifié leur enfance, conserve aussi leur belle et intéressante jeunesse pour l'Eglise, pour la famille et pour la Patrie.

Depuis l'arrivée du Général de La Moricière à Rome, les nouvelles sont évidemment plus satisfaisantes. On en peut voir une preuve dans les correspondances qui viennent de Rome, de Turin et de Paris, et dans l'attitude prise par les journaux des différents partis. Les amis du Souverain Pontife semblent déjà dans une confiance et une tranquillité que bien des événements leur avaient fait perdre depuis plusieurs mois ; et en même temps les journaux impies, révolutionnaires, ont quitté leurs airs de triomphe et ont laissé les trompettes de la victoire pour se livrer aux plus tristes considérations et aux plaintes les plus mélancoliques. Ils semblent déjà prévoir que cet *idéal* du gouvernement selon leur cœur, où l'on se passerait de Dieu, et de tous les signes de son intervention sur

la terre, va leur échapper encore une fois, comme un mirage aussi agaçant que trompeur.

Voici comment le *Correspondant* répond aux Rédacteurs du *Siècle* :

“ Le général de LaMoricière est venu mettre son épée au service de la *Foi* et de la *Liberté*. Oui, de la *liberté*, n'en déplaise à ceux qui oublient trop vite que les premiers actes politiques qui dans l'histoire ont protégé la liberté, c'est-à-dire les faibles contre les puissants, le *droit* contre la force, sont partis du Vatican et que, de nos jours même, c'est de l'avènement de Pie IX que datent les premières espérances d'indépendance et de réforme.

“ Si donc l'on veut sincèrement que le Pape reprenne l'œuvre de 1847, on doit souhaiter le succès d'une combinaison qui lui permettra d'être maître chez lui et d'être dégagé de toute occupation de sûreté intérieure. Avant de couronner l'édifice, il faut en consolider les fondements ; la première condition à Rome, comme à Paris et à Turin, est la création d'une force militaire, bien organisée qui mette la tranquillité intérieure à l'abri des désordres du dedans et des entreprises du dehors.

“ *Ce n'est pas d'un instructeur, dit le Siècle, que le Pape a besoin pour conserver son autorité, mais d'un changement de politique.*

“ Croit-il donc que l'un puisse se faire sans l'autre, et que pour imprimer une direction nouvelle, le voisinage de l'ancien Ministre de 1848 ne soit pas aussi utile aux Cardinaux que l'épée du vainqueur d'Abdel-Kader et des insurgés de Juin.”

Le général de LaMoricière a déjà commencé l'organisation militaire des Etats Romains, et il déploie une activité, une énergie, une capacité qui lui a acquis déjà toute confiance.

Il a pu déclarer que l'armée actuelle de 20,000 hommes pouvait être portée au double sans qu'il y ait de surcroît de dépenses pour le trésor papal, en recourant seulement à un nouveau mode de recrutement et d'administration. Il a formé *deux régiments de cavalerie* ; il a établi l'*artillerie* sur un pied convenable ; il a commandé 12,000 *tentes* pour campement et enfin a enrôlé dans un *corps d'élite de guides* tous les jeunes gens des plus hautes familles qui sont venus d'Italie, de France et d'Allemagne pour offrir leur épée et leur fortune au Souverain Pontife.

Le mouvement est donné, et l'on verra bien plus qu'une souscription d'argent,—l'influence du dévouement personnel des plus grandes familles de France qui auront des représentants de leurs noms dans la nouvelle armée. Déjà en effet un grand nombre des principaux propriétaires de l'Anjou, de la Bretagne et de la Vendée se sont mis en route pour aller s'enrôler dans l'*armée Romaine*. On cite parmi eux plusieurs officiers en retraite, ou en disponibilité de service.

Le général de LaMoricière ayant exprimé l'avis qu'on relevât les fortifications d'Ancône, ruinées lors du départ des Autrichiens, et parlant d'une dépense

de huit cent mille francs, M. Chaurand, avocat distingué de Lyon, Président de la *St. Vincent de Paul* de cette ville, se trouvant alors à Rome pour présenter au Souverain Pontife l'expression des sentiments de la population Lyonnaise, promit cette somme au nom de la ville qu'il représentait, et des lettres récentes, venues de Lyon, ont ratifié sa promesse.

Après cette offre généreuse nous aimons à signaler que le cousin de l'Empereur, l'abbé Bonaparte, a offert au Souverain Pontife tous ses revenus, ne se réservant que les honoraires de ses messes.

Enfin, voici un noble trait et une belle parole : la Duchesse de Parme a donné au Pape tout le matériel d'armes qu'elle possédait et qui se trouve en dépôt dans la forteresse de Mantoue. De plus, faisant ses adieux à un jeune officier français qui allait à Rome et qui passant en Suisse était venu la saluer, elle l'a ainsi encouragé : *Partez, mon enfant, allez défendre un Saint sous la conduite d'un Héros.*

L'admirable général de Goyon et le comte de Grammont, qui est lui-même un des plus anciens membres de la *St. Vincent de Paul*, en France, ont donné au général de LaMoricière toutes les facilités qu'il pouvait désirer et tous les renseignements qu'ils ont pu recueillir pendant leur séjour à Rome, et ils ont mis à sa disposition l'Intendant général qui a déjà passé plusieurs années en Italie chargé de l'administration de l'armée française.

Enfin, comme dernière nouvelle, on assurait que le général de Grevy se rendait près du St. Père pour offrir ses services ainsi que le général Bedeau qui serait fait *ministre de la Guerre*, tandis que M. de Corcelles, l'ami de M. de Tocqueville et l'un des chefs du *parti conservateur-libéral*, en 1848, serait appelé au *ministère de l'Intérieur*.

### Voyage à la Rivière-Rouge,

PAR LE RÉV. P. AUBERT, SUPÉRIEUR DES OBLATS,

Lu le 10 Avril 1860.

Messieurs et Mesdames,

Autrefois lorsqu'un voyageur revenait d'une contrée lointaine et peu connue, de retour dans ses foyers, il aimait à décrire les pays qu'il avait visités, et pour peu qu'il fut poète, il ne manquait point d'orner son récit d'une foule d'aventures merveilleuses qui, pour la plupart, n'avait existé que dans son imagination ; mais elles avaient le rare privilège de charmer les esprits et de faire naître, chez les enfants et les jeunes gens, la vocation des voyages, vers les régions inexploitées.

Chaque pays a fourni sa classe de voyageurs ; cependant je ne crois pas qu'il y en ait qui, relativement, en ait produit autant que le CANADA, surtout durant l'existence de la *Compagnie* connue sous le nom de *Nord-Ouest*. Ceux qui revenaient du *pays d'en-Haut*, pour me servir d'une expression reçue, aimaient à raconter leur vie aventureuse et à décrire ce qu'ils

avaient vu ; leurs récits durant les longues soirées d'hiver étaient toujours avidement écoutés, et entretenaient parmi la nouvelle génération la passion des voyages vers ces régions, où elle espérait ne trouver que du merveilleux. Ces récits ont plus fait pour recruter des hommes au service des *Sociétés pour le commerce des pelleteries* que toutes les promesses d'argent ou de bien-être qu'on pouvait leur offrir.

Je regrette qu'on n'ait point recueilli les narrations de quelques-uns de ces aimables conteurs, qui revenaient des régions du Nord-Ouest, après les avoir longtemps explorées ; j'ai la conviction qu'ils auraient rivalisé d'intérêt avec certains épisodes qu'Homère nous a transmis dans son *Odyssée*. Je sais qu'on a accusé nos voyageurs d'avoir un peu trop abusé de la qualité de l'esprit qu'on appelle *invention*, qualité cependant qui fait les grands poètes et les grands artistes ; de là est né le dicton, un peu brutal, *menteur comme un voyageur*. Ne leur faisons point un crime, Messieurs, d'avoir jeté un peu de poésie sur une vie pleine de sacrifices, et dont la réalité était dure et souvent intolérable. D'ailleurs, est-ce que les touristes qui, de nos jours, livrent leurs impressions de voyage, n'inventent pas ? Personne aujourd'hui n'a la simplicité de le croire, à moins d'être encore dans la première jeunesse, ou de n'avoir jamais perdu de vue le clocher de son village. Pour moi, j'ai été si souvent trompé par les récits et les descriptions des voyageurs, que j'en suis venu à cette conclusion que : pour connaître un pays, il faut le voir de ses propres yeux, et que pour avoir des notions exactes sur les mœurs et le caractère d'un peuple, il ne suffit point de traverser les lieux qu'il habite ; qu'il est nécessaire d'avoir avec lui des rapports fréquents et directs et de vivre de sa vie durant plusieurs années ; car il est rare que les premières impressions ne trompent point, même les meilleurs esprits.

Il me semble, Messieurs, que je plaide mal ma propre cause, en venant ainsi vous mettre en garde sur la véracité de toute description et de toute narration faites par des voyageurs, et que, à bon droit, vous pourriez me dire : mais quelle garantie nous donnez-vous que vous n'inventez rien dans le travail qui fait le sujet de votre lecture ? Et puis, si, pour connaître un pays, il faut le voir de ses propres yeux, à quoi bon alors en parler ! Pour la véracité de mon récit, je crois en donner la preuve en vous déclarant que je ne suis pas *poète* ; et, si cette déclaration n'est pas pour vous d'une garantie suffisante, j'ajouterai que je ne trouve aucune différence notable entre inventer et mentir ; pour moi, ces deux mots sont synonymes.

Maintenant, si je viens vous parler d'une contrée que vous n'avez point visitée, ce n'est pas que j'aie la prétention de vous la faire connaître d'une manière aussi parfaite que si vous l'aviez habitée ; seulement comme je sais que, lorsqu'un voyageur revient d'un pays lointain, on aime à l'entendre parler de ce qu'il a vu, je cède à ce désir, en venant, ce soir, vous en-

tretenir sur un voyage à la *Rivière-Rouge*. Ce sujet a d'autant plus d'intérêt pour vous, qu'il tient, sous beaucoup de rapports, à l'histoire du Canada.

Il y a près de quinze ans, c'était le 25 du mois de juin, je quittais le *village de Lachine*, monté sur un *canot d'écorce*, pour me rendre à la *Rivière-Rouge* ; j'avais avec moi un bon et aimable compagnon de voyage, c'était Mgr. Taché, qui alors n'était encore que *sous-diacre*. Notre équipage se composait de six hommes, dont deux *Iroquois* et quatre Canadiens ; hommes rompus aux fatigues des voyages, doués de fort belles voix et sachant par cœur le *répertoire de toutes les chansons canadiennes*. Nous avions à parcourir une distance d'environ *huit cents lieues* à travers un pays inculte, et presque habité exclusivement par les Sauvages, et où les vestiges de l'homme civilisé n'apparaissent que rarement. Comme notre voyage devait durer *deux mois*, nous avions tout le temps d'expérimenter les douceurs de la vie nomade ; et le loisir de contempler les scènes variées, que la nature offre avec prodigalité dans ces régions si peu explorées par les touristes, ne nous manquait point. J'ignore, Messieurs, s'il y en a parmi vous qui connaissent, par leur propre expérience, les agréments d'un long voyage en *canot d'écorce*, et le plaisir de camper, chaque soir, sur la grève hospitalière ; pour moi, je ne connais pas de mode plus charmant de voyager ; je le préfère de beaucoup à celui des *bateaux à vapeur* et des *chemins de fer* ; pour ceux qui, de nos jours, veulent encore trouver un peu de poésie dans les voyages, c'est à peu près le seul qui leur reste.

Vous aimerez sans doute que je vous initie un peu sur la manière dont se font ces sortes de voyages, et pour cela j'entrerai dans quelques détails qui me paraissent nécessaires. Le matin, dès les premières lueurs de l'aurore, le guide crie de toute la force de ses poumons, *lève, lève* ; et comme tout le monde se couche habillé, on est bientôt debout. Après une courte prière, l'équipage met le canot à l'eau, le charge immédiatement et enlève les effets du campement ; tout cela dure au plus *un quart d'heure* ; durant ce temps, les voyageurs plient leur lit, abattent leur tente et s'embarquent, remettant à l'heure du déjeuner les soins de la toilette. Le canot mis à l'eau le matin, n'en est plus retiré que le soir, à moins qu'il ne se rencontre quelque *portage*, ou qu'il ne se déclare une *voie d'eau* ; accident qui arrive très-fréquemment. Le soir, on campe un peu avant le coucher du soleil, parce qu'il faut toujours quelque temps pour préparer le *grand repas* de la journée ; d'ailleurs les hommes, après quinze ou seize heures d'un travail pénible, ont besoin de repos.

Je ne connais pas de tableau plus pittoresque, que celui d'un campement de voyageurs sur les bords solitaires des Rivières et des Lacs de l'*Amérique du Nord* ; bien souvent il se renouvelait devant mes yeux et j'y trouvais toujours un charme indéfinissable.

Il est une autre émotion de l'âme, d'un ordre supé-

ricur, qui se fait sentir d'une manière très-vive, dans ces vastes et profondes solitudes, lorsque la nuit couvre la terre de ses ombres, c'est le *sentiment religieux*. Alors les objets, vus seulement d'une manière vague, prennent de plus grandes proportions ; les forêts paraissent plus profondes ; un silence presque mystérieux règne partout ; il n'est troublé que par le bruit des flots qui se brisent contre les rochers et par ces harmonies indéfinissables que produisent les arbres, lorsque le vent agite leur cime flexible. Loin de tout lieu habité et n'étant plus distrait par la vue des ouvrages de l'homme, la présence de Dieu devient plus sensible, et la grandeur de ses œuvres frappe davantage ; aussi se sent-on pénétré de ce saint recueillement qui dispose admirablement l'âme à la prière et lui fait oublier les petits intérêts et les joies trompeuses de ce monde.

On s'imagine généralement qu'un long voyage en *canot*, à travers des régions inhabitées, procure à ceux qui le font, une abondante récolte de misères et de privations, et que de toutes les manières de voyager, c'est la pire. C'est une erreur, Messieurs, je n'excepte que les vieillards, les infirmes et les femmes élevées dans les délicatesses de notre civilisation. Il est vrai que, comme l'on est le plus souvent sans abri, lorsqu'un orage vous surprend, il vous mouille jusqu'aux os, et que la réflexion d'un soleil ardent sur la surface de l'eau vous brûle les mains et le visage, et vous rend, en peu de jours, semblables aux *peaux-rouges*. J'aurai aussi que les campements du soir, après une journée de pluie, sont peu confortables ; qu'il arrive même quelquefois que, vous trouvant envahi par les eaux durant la nuit, votre lit se trouve tout-à-coup transformé en baignoire ; ce qui vous soumet à un bain forcé, jusqu'à l'heure du lever ; le soin de sécher vos vêtements, vous le laissez à la chaleur du corps et aux rayons du soleil. Comme les chemins des *portages* et surtout des *demi-portages*, ne sont pas précisément des *routes royales*, il faut souvent se frayer une voie à travers les broussailles qui vous mettent vos habits en lambeaux ; quelquefois le sol que vous foulez est si *rocailleux* qu'il a bientôt mis vos chaussures hors de service ; ce qui pourtant est moins désagréable que de traverser un bourbier ; ce à quoi il faut cependant savoir se résigner de temps à autre. Je ne dissimulerai point que les lits ne sont pas toujours très-bons, et qu'on n'a pas toujours la chance de trouver près du campement un *galet* bien uni, ce qui en voyage est presque une bonne fortune, tant on y dort bien ; mais les inconvénients se trouvent souvent près des avantages ; comme il est difficile de fixer solidement la tente sur le roc, si, durant la nuit, il s'élève un vent un peu violent, elle est bientôt jetée à bas, et vous vous trouvez couché alors à la belle étoile.

Je vous dirai, Messieurs, qu'on se fait à toutes ces petites misères et à bien d'autres encore ; mais ce à quoi on ne s'habitue jamais, c'est aux piqûres des *maringouins* et des autres insectes de la même famille,

qui s'acharnent pour tourmenter les pauvres voyageurs ; c'est là un fléau qui, quelques fois, n'est pas tolérable.

En parcourant la voie que nous avons suivie, pour nous rendre à la *Rivière-Rouge*, on aperçoit de temps à autre, quelques croix plantées sur des tertres ; ce sont des monuments funèbres qui attestent que près de là, des voyageurs ont trouvé la mort par quelque déplorable accident ; c'est vous dire que la navigation dans ces parages n'est pas sans danger. Pour s'en faire une idée, il suffit de savoir qu'on saute plus de *cinquante rapides*, dont quelques-uns sont très périlleux ; qu'en traversant les *lacs* nombreux que l'on rencontre sur son passage, si le vent s'élève au point de faire briser les vagues, le canot est bientôt rempli d'eau, et si vous vous trouvez éloigné du rivage, vous êtes englouti dans les flots. On sait aussi qu'il y a toujours péril à mettre la voile et qu'enfin rien ne garantit contre le choc des souches et les aspérités des rochers qui effleurent l'eau des rivières. Cependant avec un guide habile et prudent on évite tous ces dangers ; pour preuve, je dirai qu'il ne m'est jamais arrivé d'accident grave, quoique j'aie fait à plusieurs reprises de longs voyages en *canot*, et que j'aie toujours cédé au plaisir de sauter les rapides.

Je reviens maintenant à notre itinéraire : nous avions, pour nous rendre d'abord au *Lac Huron*, à suivre la voie tracée par le noble et intrépide Champlain, qui en 1615, le *premier des Européens*, osa, avec quelques hommes seulement, pénétrer en *canot* jusqu'à cette *mer d'eau douce*, dont les Sauvages lui avaient tant parlé, en montant l'*Ottawa* et la *Mettawan* jusqu'à sa source ; de là, il franchit à pied la hauteur des terres, descendit par un ruisseau jusqu'au lac *Nipissing*, qu'il traversa dans sa partie méridionale, pour gagner l'entrée de la *Rivière-des-Français*, dont les eaux mènent directement au lac *Huron*, où elles se déchargent. Nous avons ensuite à côtoyer, dans leur partie septentrionale, les lacs *Huron* et *Supérieur*, avant de sortir du Canada.

Les contrées baignées par les eaux de ces grands lacs rappellent de grands et précieux souvenirs. On sait que, dès l'époque de Champlain, d'intrépides Missionnaires Jésuites y pénétrèrent pour gagner à Jésus-Christ les tribus sauvages qui les habitent. Si le succès n'a pas couronné leurs efforts, personne n'ignore que ce n'est pas au défaut de vertu, de zèle et d'héroïsme qu'il faut l'attribuer. Voici l'hommage que rend MacKensie à ces missionnaires, dans son ouvrage qui a pour titre *Tableau historique et politique du commerce des pelleteries*, et qu'il écrivait vers la fin du dernier siècle :

« Si le courage, la constance et le dévouement méritent notre admiration, certes, ils (les Jésuites) ont bien droit d'y prétendre, il n'est point de fatigues qu'ils n'aient supportées, point de dangers qu'ils n'aient bravés pour atteindre le but que leur piété s'était proposé. »

Il n'entre point dans mon plan de traiter, ce soir, la question des Sauvages ; je ne puis donc relever les erreurs nombreuses émise à leur sujet par certains écrivains qui les ont jugés sans les bien connaître, et ont trouvé très-naturel de faire la leçon aux Missionnaires qui les ont évangilisés. Je me contenterai de dire en passant que, sur ces matières, leur ignorance n'a d'égale que leur présomption.

Arrivé près de l'extrémité occidentale du lac *Supérieur*, pour se rendre au territoire de la *Baie-d'Hudson*, on a à franchir une chaîne de montagnes, qui court à peu près du *Nord-Est* au *Sud-Ouest*. La pente du côté du Canada, sans être escarpée, est cependant assez rapide ; mais c'est sur ce versant que se trouve la plus haute des chutes d'eau que l'on rencontre dans ce long voyage. Avant d'atteindre la hauteur des terres, on traverse plusieurs plateaux, qui servent comme d'étages à la montagne ; c'est sur l'un de ses plateaux que l'on rencontre le joli petit *Lac des chiens*, qui rappelle au souvenir les beaux lacs de la Suisse, avec cette différence pourtant que les lacs de la Suisse ont comme une bordure de maisons, de vergers et de prairies, et que, tout autour, la vie s'y manifeste ; tandis que le *Lac des chiens* n'a pour cadre que des rochers et des arbres agrestes et que sur ses bords règne le silence du tombeau.

Autrefois on arrivait au sommet de la montagne, en prenant la route par le *grand portage* ; aujourd'hui et depuis assez longtemps, on a repris la voie tracée par la Vérendrye ; on y parvient en remontant, dès son embouchure, la *Rivière Kaminiotagouia*, dont le cours navigable est souvent interrompu par des cascades et des rapides. Après avoir franchi le portage des *Prairies*, on se trouve sur le versant occidental, que l'on descend par une pente douce jusqu'au lac *Winipig*, en suivant le cours des rivières dont les eaux vont se jeter dans la *Baie-d'Hudson*. Jadis la contrée comprise entre le Lac *Supérieur* et le Lac *Winipig*, nourrissait largement les nombreux Sauvages qui l'habitaient ; la chasse et la pêche y étaient abondantes. Le commerce des pelleteries est venu détruire en grande partie les ressources de la chasse. Les Sauvages, avec cette imprévoyance qui les distingue, ont fait une guerre à tous les animaux qui avaient une fourrure et dont la chair de plusieurs leur servait d'aliment ; et cela pour se procurer l'eau de feu qui les abrutissait et les rendait furieux. Ainsi, en échange de riches et d'incalculables pelleteries, ils ont eu des boissons fortes ; et c'est pour satisfaire une passion qui, chez eux, va jusqu'à la frénésie qu'ils se sont réduits, eux et leur postérité, à une profonde et lamentable misère. On ne saurait trop flétrir, Messieurs, ces *traiteurs avides*, quelle que soit leur nationalité, qui, pour un gain sordide et presque toujours illicite, ont, à l'aide des boissons fortes, dégradé et abruti les pauvres Sauvages, et les ont poussé, par cet appât irrésistible, à détruire leur seule et unique ressource durant l'hiver.

Lorsque MacKenzie a trouvé cette contrée, le mal était déjà beaucoup avancé, cependant il émettait l'opinion qu'il n'y avait pas de pays qui convînt mieux aux Sauvages, d'autant plus que généralement il est peu propre à la culture.

Aujourd'hui le nombre des Sauvages y a diminué considérablement et le peu qui y reste est soumis, durant l'hiver, à des jeûnes rigoureux ; il n'est même pas rare que plusieurs familles y meurent de faim. Durant l'été, ils ont la ressource du poisson, du gibier et du riz sauvage, qui est connu des voyageurs sous le nom de *folle-avoine*, et qu'on trouve presque partout dans le fond des baies des lacs ; aussi quand les Sauvages voient au printemps les glaces disparaître, ils se livrent à la joie ; c'est pour eux la fin d'un carême long et rigoureux. Cette contrée du reste, à part quelques points rians, est un pays sauvage dans toute la force du mot ; la nature y paraît sombre et mélancolique ; les rivières y ont un cours brisé par des chutes nombreuses où les flots se précipitent avec fracas contre les rochers. Les fleurs y sont rares et sans parfum ; les oiseaux chanteurs ne s'y font point entendre ; ces gracieux et charmants musiciens donnent volontiers des concerts *gratuits*, mais à condition qu'ils auront des auditeurs capables d'apprécier et de goûter leur chant ; aussi, ne les voit-on que près de l'habitation de l'homme, et jamais dans ces profondes solitudes que les ours reconnaissent pour leur patrie.

Nous avons maintenant à examiner un fait qui se rattache à notre histoire et qui, par là-même, mérite notre attention.

On connaît les noms de ces hardis pionniers de la civilisation, qui les premiers firent la découverte du Mississipi, et l'on sait l'époque précise où elle eut lieu ; mais l'histoire ne nous a point transmis les noms de ceux qui les premiers pénétrèrent dans les régions du *Nord-Ouest*, en franchissant la barrière qui sépare aujourd'hui le Canada du territoire de la *Baie-d'Hudson*. Nous n'en savons pas davantage sur l'époque de cette première exploration. Cependant, on peut l'assigner, sans trop s'exposer à commettre une erreur, à environ un siècle avant la cession définitive du pays aux Anglais ; et l'on ne peut douter que les premiers explorateurs de ces régions lointaines ne soient des *Canadiens* qui, sous le nom de *coureurs de bois*, s'enfonçaient dans les forêts pour commercer avec les Sauvages.

C'était des hommes pleins de courage, qui se jouaient des dangers et dont l'esprit était avide d'aventures ; ils aimaient la vie errante des Sauvages et prenaient facilement leurs mœurs et leurs habitudes. Ayant leur point de départ des postes placés sur le bord occidental du Lac *Supérieur*, ils s'enfonçaient dans les solitudes qui étaient devant eux, et les explorations avaient d'autant plus d'attrait pour eux, que chaque pas qu'ils faisaient en avant, les menait à l'inconnu ; leurs excursions étaient quelquefois si lointaines, qu'ils ne revenaient qu'après quinze mois d'absence. Il est vrai qu'ils faisaient alors de fréquentes

et de longues stations parmi les Sauvages, à qui les premiers ils ont appris le nom de la France.

Lorsqu'en 1733 de la Vérendrye, par les ordres du Comte de Maurepas, vint prendre possession, au nom de son gouvernement, de ces vastes et lointaines régions, elles avaient déjà été visitées et parcourues par les voyageurs et les agents des compagnies, formées pour le commerce des pelleteries. Des noms historiques et français furent donnés à des lacs, à des rivières et aux forts qui furent construits, jusques sur les bords de la rivière *Saskatchewan*. Les Anglais, selon leur habitude, ont changé tous ces noms pour leur en substituer d'autres, pris dans leur langue. Je ne puis que condamner cet usage, parce qu'il fait rompre avec la tradition, et dérouté les géographes et les historiens. Comme ces régions étaient riches en fourrures, leur commerce qui avait subi un temps d'arrêt lors de la conquête, prit bientôt un développement qu'il n'avait jamais eu jusqu'alors et y amena aussi un plus grand nombre de blancs ; mais il faillit être anéanti tout-à-coup par un funeste projet, formé par les Sauvages contre la vie des blancs, et qui devait avoir son exécution en 1752. Quel était donc le motif qui portait les Sauvages à vouloir exterminer tous les blancs qui se trouvaient sur leurs terres ? Voici ce que MacKenzie nous apprend à ce sujet ; je cite textuellement ses paroles : "Je n'entrerai dans aucun détail sur la cause d'un projet si terrible ; mais il est indubitable qu'on doit l'imputer aux injustices et aux désordres commis par les marchands anglais." Le complot avait été formé par les Assiniboïnes, les Cris et les Sauteurs.

Un événement fort heureux pour les blancs vint les sauver du danger qui les menaçait. Dans l'été de 1781, une année par conséquent avant l'époque fixée pour le massacre des étrangers, un parti de guerre de la nation des Assiniboïnes se rendit sur les bords du Missouri pour livrer combat aux Mandons. Mais la *petite vérole* avait déjà détruit une partie des ennemis qu'ils venaient combattre. Lorsque les Assiniboïnes arrivèrent dans un des campements qu'ils voulaient surprendre, ils ne trouvèrent plus dans les loges que quelques mourants, qui furent impitoyablement massacrés, et auxquels on enleva la chevelure, ainsi que les vêtements qui les couvraient. Fiers de ces dépouilles, les Assiniboïnes s'en retournaient en triomphe, lorsque les premiers symptômes d'une maladie, que ces Sauvages ne connaissaient point encore et qu'ils avaient prise de leurs victimes, se déclarèrent parmi eux. Presque tous succombèrent à ses atteintes, avant d'être parvenus sur leur terre. Douze seulement purent revoir leurs familles ; mais ils portaient avec eux le germe de la *petite vérole*, qui se communiqua bientôt à leur tribu et gagna, de proche en proche les tribus voisines. Les ravages de ce fléau terrible eurent en peu de temps réduit à un faible débris d'eux-mêmes ces Indiens si nombreux alors. Un seul fait vous donnera la mesure de cette

effrayante mortalité. Sur l'angle formée par le confluent de la *Rivière-Rouge* et de la *Rivière-Assiniboïne* s'élevaient cinq cents loges dans lesquelles habitaient environ cinq mille personnes ; il n'en échappa que dix. Cela étonne moins, quand on sait que ces malheureux, en voyant l'éruption des boutons, ou dès qu'ils se sentaient brûlés par les ardeurs de la fièvre, couraient se jeter à l'eau, afin d'éprouver quelque soulagement. Il paraît d'ailleurs que l'expérience ne les a pas beaucoup instruits, puisque de nos jours ils observent le même usage dans des cas semblables. Je dois ajouter que ces Sauvages, vivant sans nul souci du lendemain, se trouvèrent dépourvus de toute provision au moment de la maladie ; plusieurs moururent de faim ; d'autres furent dévorés par les loups. On raconte aussi que les chiens ne voyant plus tendre la main qui leur donnait la nourriture et pressés par la violence de la faim, se jetèrent sur les corps inanimés de leurs maîtres.

Depuis cette époque de lugubre mémoire, la population Indienne n'a pas augmenté et a laissé paisiblement les blancs habiter parmi elle.

Les hommes de *race européenne*, après avoir échappé, comme miraculeusement, au danger dont ils étaient menacés par les Sauvages, commencèrent à se faire la guerre entr'eux, et cette guerre eut pour cause la rivalité qui existait entre la *Compagnie du Nord-Ouest* et celle de la *Baie-d'Hudson*. Ce serait une triste histoire à faire que celle de ces luttes, durant plus de vingt ans, et qui n'ont cessé que par la fusion des deux Compagnies, qui s'opéra en 1821. Mais rassurez-vous, je ne l'entreprendrai point, ce soir surtout : du reste, elle serait d'un maigre intérêt pour vous.

Ce qui peut vous intéresser davantage, c'est le genre de vie et les habitudes des agents des *Compagnies* et des nombreux serviteurs qui, sous le nom générique de voyageurs, étaient les auxiliaires nécessaires des commerçants. Tous passaient la plus grande partie de leur existence, dans ces immenses et lointaines solitudes qui s'étendent du *Lac Supérieur* à l'*Océan Pacifique*, et n'ont pour bornes du côté du Nord que la *Mer Glaciale*, et au Sud la ligne des *Etats-Unis*, située elle-même, au milieu des déserts dans cette partie de leurs possessions. Pour avoir une idée de cette solitude, il faut savoir que, même de nos jours encore, les postes de la *Compagnie* se trouvent séparés les uns des autres, par une espace d'environ cent lieues ; quelquefois moins à la vérité, mais aussi quelquefois plus. Ces postes se composent d'un petit groupe de maisons en bois et de quelques hangars ; et tout autour sont, par fois, des champs de faible étendue, là où la culture est praticable, et au-delà plus de trace d'habitation, ni de culture, jusqu'à ce qu'on arrive à un nouveau poste. Dans ces postes habitent l'agent et les familles des serviteurs de la *Compagnie* ; les Sauvages y viennent pour leurs échanges ou pour leurs provisions de chasse, une ou deux fois



par an ; alors, il y a un peu plus de vie dans ces espèces de hameaux ; après, tout rentre dans le calme ordinaire. Pour vous rendre plus sensible cette solitude, transportons-nous à trois siècles en arrière, et prenons le Canada tel qu'il était alors, c'est-à-dire avec toutes ses forêts et son sol en friche ; faisons disparaître, par la pensée, les villes, les villages, les maisons et ces beaux champs, couverts l'été de riches moissons ; au lieu de la population originaire d'Europe, supposons qu'il n'y ait encore que les tribus aborigènes ; mais beaucoup moins nombreuses, et surtout moins cruelles, qu'elles n'étaient alors ; supposons, en un mot, que notre pays est dans la même condition, où se trouve encore aujourd'hui le territoire de la Baie-d'Hudson, sauf la petite colonie de la *Rivière-Rouge* et les établissements de l'Orégon. A la place de Québec, nous trouvons un petit groupe de chétives maisons en bois, c'est un poste de traite. Pour nous diriger vers l'Ouest, nous nous embarquons sur un petit *canot d'écorce*, pour nous rendre à *Hochelaga*, autre poste de la Compagnie ; nous mettons seulement cinq jours pour y arriver, et nous trouvons que la distance qui sépare ces deux postes est faible ; si nous voulons pousser plus loin notre excursion, nous ne devons pas espérer de rencontrer la moindre trace d'habitation avant d'arriver au poste des *Chaudières*, à la place qu'occupe aujourd'hui *Bytown*. Vous avez par là, Messieurs, une idée des solitudes qu'ont parcourues si longtemps nos voyageurs *Canadiens*, et où ils ont passé la plus belle époque de leur vie ; avec cette différence cependant, que, dans ces pays-ci, les magnifiques forêts qui le couvraient, occupaient un sol fertile et que la solitude y avait de la grandeur ; tandis que dans les régions dont je parle, la nature y paraît avare de ses dons ; les arbres y sont généralement rabougris et la terre peu fertile, surtout au delà du 54e degré de latitude ; et lors même qu'à cette latitude, la terre serait très fertile, les gelées n'y permettraient point généralement la culture du blé et de bien d'autres produits comme nécessaires à l'alimentation de l'homme civilisé.

Les blancs qui vivaient dans ces régions, si éloignés de tout centre d'habitation et de pays cultivés, pouvaient facilement se croire séparés du monde. Et ils en étaient séparés en effets, par les mœurs, par les habitudes et surtout par les pratiques de la Religion. Durant près d'un siècle, si non davantage, il n'y a eu dans cette contrée aussi vaste que l'Europe, ni temple, ni autel, ni prêtre ; et cependant elle était alors habitée par un nombre très-considérable de *Canadiens-français*, employés ou agents des *Compagnies* de traite, qui tous, dès leur enfance et jusqu'au moment de leur départ, avaient été formés aux douces et salutaires pratiques de la Religion. La dernière Eglise qu'ils visitaient en montant, était celle de Sainte-Anne, au bout de l'Isle : ils y venaient prier, y faire leur offrande, et pour un grand nombre, ils mouraient avant d'avoir revu une autre Eglise.

Vous comprenez assez, Messieurs, que ces pauvres jeunes gens, privés de tout secours religieux, dans les *pays d'en haut* ; et n'ayant souvent sous les yeux que de très mauvais exemples, ont dû, dans leur conduite, oublier quelquefois les préceptes de morale que leur mère leur avait d'abord appris, et qui, plus tard, leur avaient été enseignés par leurs curés. Il est à désirer, pour l'honneur de beaucoup de personnages, qu'on n'écrive jamais un livre qui aurait pour titre *Mystère du Nord-Ouest* ; Sans rien donner à la fiction, la réalité seule serait abominable. Ne craignez pas que je vienne ici soulever un voile qui, dans l'intérêt des bonnes mœurs, doit toujours être fermé à ceux qui par leurs exemples et par leurs discours ont travaillé à semer la corruption, nous leurs ferons l'aumône du silence. Il est des traits de mœurs, pourtant, qu'on peut faire connaître sans danger, je puis donc vous les citer.

Un grand nombre de blancs voulant s'établir, ou demeurer pour un temps indéfini, dans ces contrées, avaient pris des femmes ; et s'étaient conformés pour le mariage, aux usages des Sauvages ; c'est-à-dire qu'ils achetaient leurs épouses. Leur prix, si nous en jugeons d'après nos idées, n'était pas considérable ; c'était pour *trois chiens* qu'ils les avaient. N'oublions pas cependant que *trois chiens*, pour ce pays, c'est un trésor, et qu'en les livrant, ils donnaient ordinairement tout ce qu'ils possédaient. Vous savez que, dans le Nord, le chien remplace le cheval, et que ce n'est qu'avec son secours qu'on peut voyager en hiver ; aussi, y a-t-il plus de valeur que partout ailleurs ; et c'est aussi là, où il a le plus à souffrir ; car en échange de beaucoup de fatigues, il ne reçoit guère que des coups de fouet. Après avoir tiré toute la journée, et à jeun, une pesante charge, on ne lui donne le soir qu'une chétive ration.

L'usage du divorce avait été aussi adopté et n'avait point d'autre loi que le caprice des maris, qui, en outre, s'étaient encore adjugé le droit de vendre leurs femmes pour un prix bien inférieur à celui qu'ils avaient d'abord donné en les achetant : souvent un calumet, un peu de tabac était le prix auquel ils livraient ces pauvres créatures : quelquefois ces malheureuses servaient même d'enjeu dans une partie de carte ou dans un pari quelconque, et étaient livrées sans contestation comme épouses, au gagnant ; quel qu'il fût d'ailleurs. Le sens moral avait été profondément perverti chez un grand nombre, et cela ne doit pas vous étonner, nous avons dit qu'ils étaient sans prêtres et par conséquent sans pratique et sans enseignement religieux.

Il est temps que nous arrivions à la *Rivière-Rouge*, qui est le but de notre voyage. Vous avez même dû trouver que je vous arrêtais beaucoup trop en chemin. Pourtant, il faut vous rappeler que j'ai mis *deux mois* avant d'y entrer et que vous y arrivez en moins *d'une heure*, et encore sans avoir couru aucun danger et à l'abri des intempéries des saisons ; ce qui évidemment est un grand progrès. (A continuer.)

## L'Excommunication.

A l'occasion de l'excommunication lancée contre le Roi de Sardaigne et tous ceux qui ont pris part directement ou indirectement à ses usurpations sacrilèges, on a beaucoup parlé d'excommunication. Afin d'éclairer nos lecteurs sur un point ignoré de beaucoup, et sur lequel malheureusement quelques mauvais journaux de France, tel que le *Siècle*, ont cherché à répandre des idées fausses, erronées, nous allons dire, en quelques mots, ce que c'est que l'excommunication ; si l'Eglise a le pouvoir d'excommunier, et pour quelles raisons elle use quelquefois de ce pouvoir.

1<sup>o</sup> Le mot *excommunication*, qui signifie littéralement *hors de la communion*, exprime une peine canonique, infligée par un supérieur ecclésiastique ou par l'Eglise elle-même, et qui prive en tout ou en partie, celui qui en est frappé, des *biens spirituels communs à tous les fidèles*, tels que la participation des sacrements, les prières publiques, la sépulture ecclésiastique, etc.

Les Théologiens et les Canonistes distinguent plusieurs espèces d'*excommunications*, l'*excommunication majeure*, l'*excommunication mineure*, l'*excommunication ab homine*, l'*excommunication à jure*, etc. Nous leur abandonnons toutes ces distinctions, dont le détail n'est pas nécessaire à ce que nous avons à dire : signalons seulement les *principaux* effets de l'*excommunication majeure*.

Elle prive l'*excommunié* 1<sup>o</sup> de la participation aux *prières publiques* que l'Eglise fait pour tous les fidèles, ce qui n'empêche pas qu'on ne puisse prier en son particulier pour les excommuniés ; 2<sup>o</sup> de la réception des sacrements ; 3<sup>o</sup> de l'assistance aux offices divins, à l'exception des sermons et des instructions ; 4<sup>o</sup> de la sépulture ecclésiastique ; 5<sup>o</sup> de la communication avec les fidèles, auxquels, par voie de conséquence, il est interdit, sous peine d'excommunication *mineure*, c'est-à-dire, sous *peine de refus des sacrements*, d'avoir avec l'excommunié d'autres rapports que ceux qui sont *nécessaires à la société civile ou domestique*. Ce dernier effet de l'excommunication *majeure* n'a lieu, au moins ordinairement, que pour les excommuniés *nommément dénoncés* comme tels.

On entend par excommunié *nommément dénoncé*, celui qui l'a été avec *expression de son nom* ou de sa qualité, office ou dignité, ou autre circonstance qui le fasse connaître clairement, par des publications à la messe paroissiale, et avec les affiches convenables.

Il est rare qu'aujourd'hui l'Eglise excommunie *nommément*, surtout quand l'excommunication tombe sur plusieurs coupables à la fois. La raison en est que, comme il n'y a pas généralement parmi les fidèles assez de crainte et d'horreur pour l'excommunication et les excommuniés, l'Eglise obtiendrait difficilement la fin qu'elle se propose en usant de ses foudres, et les exposerait même inutilement au mépris d'un

grand nombre qui les braveraient publiquement, au grand scandale des âmes fidèles et au grand détriment de la Religion et de la morale. Voilà pourquoi les Bulles d'excommunication de Pie VII en 1809, et de Pie IX en 1860, contre les envahisseurs et les usurpateurs des domaines du St. Siège, ne désignent personne *nommément* et sont conçues dans des termes généraux.

La *formule* de l'*excommunication* consiste dans les paroles que l'on emploie pour excommunier ; quoique le Pontifical Romain renferme une formule déterminée d'*excommunication majeure*, son emploi n'est pas nécessaire à la validité de la censure, il suffit, à la rigueur, de l'exprimer de telle manière qu'on ne puisse pas douter de son caractère et de ses effets, on peut même se contenter de dire *nous excommunions*. Mais afin d'en imposer davantage et de réduire le coupable par la crainte, on ajoute quelquefois les termes les plus effrayants, comme ceux que l'on trouve dans d'anciennes formules. Lorsqu'on prononce l'excommunication d'une manière solennelle, ce qui n'a guère lieu de nos jours, après les *monitions* et *publications* requises, le Pontifical veut qu'on procède ainsi : douze prêtres assistent l'Evêque avec un flambeau à la main, qu'ils éteignent et jettent par terre après la fulmination de la sentence, pour le fouler aux pieds, et marquer par là que la lampe de ce fidèle, que l'on vient d'excommunier, est éteinte, c'est-à-dire qu'il est mort à la vie de la grâce, et qu'il n'est plus qu'un sel assadi, bon seulement à être jeté dehors. Tant que dure la cérémonie, les cloches font entendre un son lugubre, pour signifier que ce n'est qu'à regret et avec tristesse que l'Eglise emploie ce remède extrême.

D'après toutes ces explications, il est facile de voir que l'excommunication est une peine terrible, la plus terrible que l'Eglise puisse prononcer contre ses enfants *coupables* et *incorrigibles*. Aussi a-t-elle, de tout temps et à juste raison, inspiré la plus vive frayeur aux peuples et aux princes qui avaient encore la foi ; et cette crainte était un des freins les plus puissants et les plus propres à les maintenir dans le devoir et à les y ramener, quand ils avaient eu le malheur de s'en écarter. En est-il ainsi aujourd'hui parmi nous ? hélas ! qui oserait le dire, au moins pour un certain nombre de chrétiens, en voyant le fléau de l'indifférence religieuse étendre, chaque jour, ses tristes ravages ? On parle sans cesse de notre progrès et de nos lumières ; on répète sur tous les tons que nous sommes bien supérieurs aux populations du Moyen-âge. Hélas ! on n'a que trop raison, si l'on fait consister ce progrès, ces lumières, cette supériorité à avoir beaucoup moins de foi, d'attachement à l'Eglise de J.-C. et de crainte d'en être séparé. Mais qui ne voit que c'est là plutôt une triste décadence, un envahissement des ténèbres dans l'intelligence, une honteuse infériorité qui devrait nous faire rougir ? Les hommes du *Moyen-âge* ne connaissaient pas, sans doute, les *che-*

mins de fer, le télégraphe électrique et autres inventions modernes, dont notre siècle est si fier ; mais en place ils avaient une foi robuste et à toute épreuve ; ils aimaient l'Eglise, lui étaient dévoués, et se seraient résignés à tous les maux plutôt que d'en être retranchés par la glaive de l'excommunication. Parmi nous, au contraire, avec et malgré tous nos progrès matériels et industriels, n'est-il pas des chrétiens, des soi-disant catholiques, qui ne croient presque plus ou ne croient qu'à demi ; qui traitent l'Eglise, non plus comme une bonne mère, mais comme une étrangère, une rivale, une ennemie à laquelle il faut faire opposition. Hélas ! n'en est-il pas qui, loin de redouter ses foudres, se font une affreuse gloire de les braver, peut-être même de se moquer des frayeurs des sages chrétiens à cet égard ! Les pauvres aveugles ! ils ne s'aperçoivent pas qu'au fond c'est se glorifier de ne plus craindre Dieu, de ne plus craindre l'enfer. Et l'on appelle cela du progrès ! Triste progrès que celui-là, et qui fait la honte du siècle qui ose s'en vanter !

## 2° L'Eglise a-t-elle le pouvoir d'excommunier ?

Et pourquoi ne l'aurait-elle pas ce pouvoir ? serait-ce parce que son Divin Fondateur le lui aurait refusé ? Bien loin de là, puisqu'elle a reçu de Lui, en la personne des Apôtres et des Evêques leurs successeurs, le pouvoir de juger les douze Tribus d'Israel, c'est-à-dire les chrétiens de tous les lieux et de tous les temps ; de lier et de délier, de donner et de refuser les sacrements, de regarder et traiter comme un païen et un publicain quiconque refuserait de l'écouter. N'est-ce pas là précisément ce que fait l'Eglise toutes les fois qu'elle excommunie quelqu'un de ses membres ? Elle le juge et prononce contre lui une sentence d'excommunication ; elle le lie d'un lien qu'elle seule peut délier ; elle lui refuse les sacrements, et nul autre sur la terre ne peut les lui accorder ; enfin, elle le traite et le chasse de son sein comme un païen et un publicain. Si quelqu'un de nos modérés et de nos tolérants du jour trouvait cette conduite de l'Eglise cruelle, intolérable, en opposition avec la douceur, disons mieux, avec la mollesse de nos mœurs, nous lui dirions : prenez-vous-en à J.-C. lui-même qui a imposé à son Eglise une pareille conduite ; tournez contre ce débonnaire Sauveur, qui se montra toujours implacable contre l'erreux et le vice, vos accusations de fanatisme et d'intolérance, puisqu'après tout c'est lui qui a dit cette parole aussi juste que sévère, et dont l'excommunication n'est que la rigoureuse application : *Si votre frère prévaricateur n'écoute pas l'Eglise, qu'il soit pour vous comme un païen et un publicain. Si autem Ecclesiam non audierit, sit tibi sicut ethnicus et publicanus.*

Pour trouver donc l'origine de l'excommunication dans l'Eglise chrétienne, il faut remonter à N.-S. lui-même, qui en a donné le pouvoir à son Eglise. Aussi St. Jean-Chrysostôme, né en 347, fait remarquer que " quand elle lie quelqu'un du lien de l'excommunication, ce n'est point l'homme qui lie un autre homme,

" mais J.-C. lui-même qui a donné ce pouvoir à ses pasteurs." *Non enim homo est qui ligat, sed Christus qui nobis hanc potestatem dedit.*

St. Ambroise, né en 340, observe à son tour que " quand St. Paul excommunia l'incestueux de Corinthe, il le fit au nom de J.-C. pour marquer qu'il tenait ce pouvoir de ce divin Législateur, et qu'il n'agissait que comme son délégué." *In nomine Domini nostri Jesu Christi, cum virtute Domini Jesu, id est, sententiâ, cujus legatione fungebatur apostolus, objiciendum illum de Ecclesiâ censuit.*

D'où St. Grégoire de Nysse conclut " qu'on ne doit pas regarder l'excommunication comme une invention de l'audace des Evêques, parce que c'est une discipline qui vient de nos pères, une ancienne règle de l'Eglise, qui remonte même à l'ancienne Loi " et qui a été confirmée dans la nouvelle." *Ne excommunicationem arbitraris esse ab Episcoporum audaciâ profectam ; paterna lex est, antiqua Ecclesiæ regula, quæ à lege traxit originem et in gratiâ confirmata est.*

Pour établir que l'Eglise a le pouvoir d'excommunier, on pourrait encore dire qu'ayant usé de ce pouvoir dans tous les temps, dans tous les lieux, ainsi qu'il est facile de s'en convaincre par la lecture de son histoire, elle le possède véritablement, puisqu'il est impossible, sans cesser d'être catholique, de supposer, un seul instant, qu'elle puisse s'attribuer constamment, universellement, par ses actes aussi bien que par ses paroles, un pouvoir, un droit qu'elle n'aurait pas reçu de son Fondateur.

Mais qu'est-il besoin de tant raisonner là où le bon sens seul suffit pour être convaincu ? L'Eglise est une société, la plus parfaite des sociétés, ayant par conséquent, aussi bien que toutes les autres sociétés, le droit de vivre et de faire tout ce qui est nécessaire à sa conservation et à sa prospérité. Or, il n'est point de société digne de ce nom, qui n'ait le droit, afin de se conserver et de prospérer, d'infliger des peines à ses membres coupables et réfractaires, de les priver des biens qu'elle procure à ses membres dociles, et même au besoin de les exclure totalement de son sein, c'est-à-dire, au fond, de les excommunier. Pourquoi donc l'Eglise n'aurait-elle pas ce même droit ?

Eh ! quoi ! on se scandaliserait, on se choquerait de l'excommunication lancée par l'Eglise, et l'on ne verrait pas qu'elle ne fait en cela que pratiquer ce qui se pratique tous les jours, dans les sociétés humaines bien constituées ! Lisez, si vous voulez, les règlements, les constitutions des différentes sociétés civiles, littéraires, scientifiques, commerciales, industrielles, etc., vous y trouverez toujours un article, un paragraphe qui excommunie les membres délinquants et opiniâtres dans leur délit, c'est-à-dire un article, un paragraphe qui les punit de telle ou telle peine, les frappe de telle ou telle amende, les prive de tel ou tel avantage de la société, et quelquefois même les bannit complètement et pour toujours de son sein.

L'Eglise, disons-le hautement à sa louange, est souvent bien moins sévère. En mère tendre et compatissante, qui veut la guérison de ses enfants rebelles, et non leur mort, elle ne frappe qu'avec douleur et à regret: elle louvoie autant qu'elle peut, attend la dernière extrémité, et ce n'est qu'après avoir épuisé tous les moyens de douceur et lorsqu'elle désespère de guérir le malade par une autre voie, qu'elle se détermine à user du remède violent de l'excommunication. Et encore, tout excommunié qu'il est, la vue de cet enfant prodigue ne laisse pas que d'émuvoir ses entrailles maternelles et de lui inspirer un vif désir de le voir bientôt revenir à elle. Elle l'y exhorte de tout son pouvoir, lui en fait un commandement, lui tend les bras, lui ouvre son sein pour l'y recevoir, et ne goûte point de repos qu'elle ne lui ait donné le baiser de la paix et de la réconciliation, et rendu son ancienne amitié.

Ceci nous amène à dire quelque chose des raisons pour lesquelles l'Eglise use de temps en temps du pouvoir d'excommunier. Evidemment ce n'est pas pour le plaisir d'excommunier, s'il est permis de parler ainsi, que l'Eglise le fait quelquefois. Il faut qu'elle ait de bonnes, d'impérieuses raisons pour se décider à sévir ainsi contre ses propres enfants.

Ces raisons se réduisent à deux principales, savoir : 1<sup>o</sup> châtier un enfant rebelle et obstiné, le faire rentrer en lui-même et l'amener comme on dit à *résipiscence*. 2<sup>o</sup> Prévenir et empêcher la contagion de son mauvais exemple parmi les fidèles. En voilà assurément plus qu'il n'en faut pour justifier la sévérité de l'Eglise dans l'emploi de l'excommunication. C'est la sévérité d'un bon père, d'une bonne mère, qui, pour réprimer les écarts d'un enfant indocile, incorrigible, pour mettre un terme à ses excès et l'obliger à changer de vie, se voit dans la nécessité de le punir, de le frapper, de l'enfermer, de l'exiler loin du toit paternel. C'est la sévérité d'un Magistrat, d'un Juge qui, pour sauver le corps social dont il a la garde, en retranche impitoyablement un membre gangrené et dangereux.

Quant aux crimes qui méritent l'excommunication, ils sont nombreux; nous n'en ferons pas ici l'énumération, mais nous dirons seulement en général, qu'ils doivent être extérieurs, scandaleux de leur nature, graves, consommés et accompagnés d'obstination et d'opiniâtreté de la part du coupable; autant de circonstances qui font ressortir admirablement la bonté de l'Eglise, alors même qu'elle sévit contre ses enfants.

Après ce court exposé, qui oserait encore déverser le blâme et l'odieux sur la conduite de l'Eglise et en particulier sur celle de l'immortel Pie IX!

#### La Rose chez les Modernes.

La rose était autrefois si précieuse en France, que dans plusieurs endroits on ne pouvait, sans permission, cultiver le rosier.

Charlemagne recommanda la culture des roses dans ses Capitulaires.

Les Perses bouchent avec des roses les flacons de vin qu'on met sur leur table. Ils célèbrent aussi, vers l'équinoxe, une fête nommée *Abrizan*, dans laquelle on se fait réciproquement des visites, en se jetant des roses à la figure.

En Pologne, on couvre de roses le cercueil des enfants, et lorsque le convoi passe, on jette des fenêtres une quantité de roses.

Saladin ayant pris Jérusalem en 1188, ne voulut entrer dans la mosquée du temple, convertie en église par les chrétiens, qu'après avoir fait laver les murs avec de l'eau de roses, et cinq cents chameaux suffirent à peine, dit Sanut, pour transporter toute celle qu'on employa dans cette occasion.

Après la prise de Constantinople par Mahomet II, le 29 mai 1455, l'église de Sainte-Sophie fut aussi lavée avec de l'eau de roses avant d'être convertie en mosquée.

Ronsard ayant remporté le premier prix des *Jeux floraux*, reçut, au lieu d'une *églantine d'or*, une Minerve d'argent dont il fit présent au roi. Marie Stuart, reine d'Ecosse, l'estimait tellement, qu'elle lui envoya un magnifique rosier d'argent, qui valait deux mille écus, avec cette inscription : *Ronsard, L'Apollon de la Source des Muses*.

Haller dit qu'on distille, dans les Indes, une huile essentielle de roses extrêmement précieuse, et qui sert de présent de Souverain à Souverain.

Dans les environs de Faioum, en Egypte, on cultive le rosier en massifs immenses, et l'eau qu'on tire de sa fleur odorante forme une branche précieuse de commerce. Dans les visites de cérémonie on la répand à flots sur le visage et les mains des assistants.

On lit dans la vie de Sainte Dorothee, qu'un ange lui donna un bouquet de roses. C'est d'après cette tradition que cette sainte est toujours représentée tenant un bouquet de roses.

Après la mort de St. Louis, Evêque, neveu de Louis XI Roi de France, on vit, dit-on, sortir une rose de sa bouche.

On voit à Rome, dans l'église Sainte-Suzanne, une vieille mosaïque qui représente Charlemagne à genoux, recevant de Saint-Pierre un étendard semé de roses.

La rose s'est rendue malheureusement célèbre en Angleterre, dans les différends entre les maisons d'York et de Lancaster. Sous le règne de Henri VI en 1453, il y avait en Angleterre un descendant d'Edouard III, dont les droits à la couronne étaient fondés sur un degré plus près de la souche connue, que la branche régnante. Ce prince était duc d'York. Il portait sur son écu une *rose blanche*, et le roi Henri VI, de la maison de Lancaster, portait une *rose rouge*. C'est de là que vinrent ces noms consacrés à la guerre civile. La bataille de Bolworth, donnée en 1485, et dans laquelle périt Richard III, mit fin aux désolations dont la *rose rouge* et la *rose blanche* avaient rempli l'Angleterre.

Clémence Isaure fit des legs considérables et ordonna qu'on répandît des roses sur son tombeau, en présence de tous les amis des lettres, et qu'on distribuât dans cette fête, des prix aux poètes qui se seraient le plus distingués. Au nombre de ceux décernés chaque année par l'académie des *Jeux floraux* se trouve la *rose églantine*.

Quand Marie-Antoinette passa par Nancy, pour ses épousailles avec Louis XVI, alors Dauphin, les Lorrains lui préparèrent un lit de roses.

A Rome, on bénissait la rose le jour appelé *Domi-ca in Rosâ*.

On rapporte au onzième ou douzième siècle l'origine de la coutume qu'avaient les papes de bénir une *rose d'or*, le quatrième dimanche du carême, pour en faire présent, en certaines circonstances, à quelque Eglise, prince ou princesse.

Alexandre III, qui avait reçu les plus grands honneurs dans son voyage en France, envoya la *rose d'or* à Louis-le-Jeune. Voici comment il s'exprime dans sa lettre au Monarque Français :

" Suivant la coutume de nos ancêtres, de porter dans leur mains une *rose d'or* le dimanche *Lætare*, nous avons cru ne pouvoir la présenter à personne qui la méritât mieux que votre Excellence, à cause de sa dévotion extraordinaire pour l'Eglise et pour nous-même."

Henri VIII d'Angleterre reçut aussi la *rose d'or* de Jules II et de Léon X. Le Pape Benoit XIII l'envoya à Violante de Bavière, belle-sœur du grand duc de Toscane, Jean Gaston, dernier prince de la maison de Médicis.

Dans les vieilles coutumes d'Auvergne, d'Anjou, de Tours et du Maine, on voit que, dans les familles nobles, le père qui avait des enfants mâles ne donnait le plus souvent à sa fille, en la mariant, qu'un *chapeau* ou *chapel de roses*. En Normandie, les filles n'avaient aussi, pour toute légitime, qu'un *chapel de roses*; ainsi mariées, elles n'avaient aucun droit à la succession de leurs père et mère; mais on pouvait les y rappeler par forme de legs.

Dans bien des provinces les filles portent encore aujourd'hui une *guirlande* ou *couronne de roses* lorsqu'elles vont à l'Eglise pour y recevoir la bénédiction nuptiale; mais dans l'ancienne coutume ces guirlandes ou *garlandes* étaient d'or ou d'argent. Tertullien et les autres Pères de l'Eglise parlent de cette coutume de mariage.

Jacques II, roi d'Ecosse, accorda la baronie de Branstowne à Sir Walter Scott, sans autre redevance qu'une *rose rouge*.

Souvent jadis, au lieu de nappes on couvrait les tables de *feuilles de roses*.

L'empereur Charles-Quint donna pour devise à son épouse, Isabelle de Portugal, les Trois Grâces dont l'une portait des *roses*, l'autre une branche de myrrhe, et la troisième une branche de chêne avec son fruit. Ce groupe était le symbole de la beauté de l'impéra-

trice, de l'amour qu'il avait pour elle et de son heureuse fécondité. On l'orna de ces mots : *Hæc habet et superat*.

Le comte d'Estaing avait pris pour devise, dans une association, un banquet de *lys* et de *roses*, et pour monogramme : *tout pour eux et pour elles*.

Un *églantier* marque, dans le parc de Boreburgh, la place où mourut Jacques II, roi d'Ecosse.

En Allemagne, on célèbre au mois de mai la *fête des roses*. Ce jour-là toute la maison est *rose*. La table est couverte de *couronnes de roses*; les femmes portent des *bouquets de roses* et les hommes chantent les *roses*. A Provins, en France, les jardiniers installaient jadis parmi eux un roi qu'ils appelaient le *Roi des rosiers*. Sa dignité durait un an, c'est-à-dire qu'elle commençait et finissait le jour de la Saint-Fiacre. C'était à vêpres, pendant le *Magnificat*, que se faisait l'Intronisation du nouveau roi, et au moment où le chœur chantait ces mots : *Deposuit potentes de sede, et exaltavit humiles*, les torches allumées, les *couronnes de roses*, tous les insignes de la puissance royale qui environnaient l'*ancien monarque* disparaissaient aussitôt, et étaient portées près du *nouveau Roi*.

### Biographie de Mgr. de St.-Hyacinthe.

Nos lecteurs voudront bien nous pardonner le retard que nous avons apporté dans la publication du présent numéro. Il est dû à la biographie de Mgr. de St. Hyacinthe, que nous reproduisons aujourd'hui, et dont nous voulions, pour ainsi dire, leur donner la primeur.

Comme M. Moreau a longtemps vécu dans l'intimité de Mgr. de St.-Hyacinthe, il a fait passer dans les pages où il raconte la vie de l'illustre Evêque dont le Canada pleure en ce moment l'irréparable perte, tout son saint dévouement à la cause de l'Eglise et toute sa belle âme. Nos lecteurs, du reste, en pourront juger par eux-mêmes.

Mgr. Prince naquit à St. Grégoire, dans le district des Trois-Rivières, le 13 Février 1804, et par une disposition toute spéciale de la Providence, qui se fit connaître plus tard, il fut baptisé sous le nom de Jean-Charles, au lieu de celui d'Edouard que voulaient lui donner ses vertueux parents. Il fut élevé, dans la maison paternelle, dans les sentiments de la piété la plus tendre et la pratique des vertus qui font les saints.

Envoyé de bonne heure au collège de Nicolet, il y fit de brillantes études, et il devint une des gloires de ce précieux établissement qui a donné à l'Eglise et à la société tant de sujets distingués. Il fit encore plus de progrès dans la science des Saints. Aussi mérita-t-il l'estime et l'affection de ses condisciples qui le vénéraient comme un de ces écoliers vertueux dont on fait lire la vie dans les collèges, pour y entretenir la ferveur.

Dieu, qui le dirigeait, en toutes choses, pour en faire un instrument utile à la gloire de sa divine Majesté, l'appela à la cléricature. Il quitta donc le monde en prenant le saint habit ecclésiastique, et il étudia la

science sacrée de la Théologie avec le même succès qu'il avait étudié les sciences profanes. Mais, tout en suivant son cours Théologique, il enseigna les lettres humaines, d'abord au collège de Nicolet, qui devait le premier jouir du fruit de ses travaux, et ensuite au Séminaire de St.-Hyacinthe qui, sans qu'il s'en doutât, devint alors un vaste champ pour son zèle.

C'était le 18 Septembre 1822 qu'il s'enrôlait dans la sainte Milice, en recevant la tonsure, et ce fut le 23 Septembre 1826 qu'il reçut la prêtrise, à laquelle il se prépara avec une ferveur telle qu'on pouvait l'attendre de sa piété. Appelé à l'Evêché de Montréal cette même année, il fut chargé de la direction des Ecclésiastiques, à qui il enseigna la Théologie avec ce talent rare qui se développait au fur et à mesure qu'il était mis à l'épreuve. Sa vigilance sur les élèves du Sanctuaire égalait la haute idée qu'il se formait de l'état si saint auquel il était chargé de les préparer.

Quatre ans se passèrent dans ce genre de ministère caché et sans éclat aux yeux des hommes, mais si précieux à la vue de Dieu, qui n'estime rien tant dans ce monde que la vie d'un bon prêtre. En 1831 il lui fallut, par l'ordre de Mgr. J. J. Lartigue, qui avait su apprécier si bien ses bonnes qualités, renoncer à cette chère solitude pour entrer dans une carrière plus bruyante.

Le Séminaire de St.-Hyacinthe était alors dans une de ces crises fâcheuses, qui ont coutume d'être ménagées par la divine Providence aux établissements destinés par elle à rendre d'utiles services à la religion et à la société. Ces épreuves qui les mettent à deux doigts d'une ruine certaine sont comme le cachet de la divinité, apposé à toutes les grandes œuvres, pour que le monde lui-même soit forcé de convenir que c'est Dieu seul qui en est l'auteur.

Le nouveau Directeur ne se dissimulait pas les difficultés qui l'attendaient dans la restauration de cette maison d'éducation. Mais plein de confiance en Dieu, et comptant avec raison sur le dévouement de ceux qui lui furent donnés pour collaborateurs, il se mit tout de bon à l'œuvre. Le succès le plus complet couronna son infatigable vigilance, et bientôt cette maison se remplit de bons sujets qui apprirent de cet habile maître à bien servir l'Eglise et la Patrie, et on les voit aujourd'hui tenir un rang distingué dans toutes les classes de la société comme du Sanctuaire. Son secret pour faire fleurir les études fut de faire régner la vertu, car sa propre expérience lui avait appris que l'écolier vertueux est nécessairement studieux.

Neuf années s'étaient écoulées dans une direction si fructueuse, lorsque la mort de Mgr. J. J. Lartigue, premier Evêque de Montréal, occasionnant un changement dans le personnel de l'Evêché, le fit rappeler par son Successeur pour l'assister dans les soins multipliés qu'exigeait nécessairement l'Administration Episcopale de cette Eglise dont les besoins se faisaient vivement sentir.

Ainsi, quels que tendres que fussent les liens qui l'attachaient au Séminaire de St.-Hyacinthe, il n'hésita pas un instant de les rompre, à la voix de l'obéissance qui le demandait ailleurs. Ce fut donc en 1840 qu'il entra dans une carrière toute nouvelle, et qu'il fit valoir son talent exquis pour toute espèce d'œuvres et de direction.

Dans cette même année, comme tout le monde se le rappelle, parut dans notre Canada un homme puissant en paroles et en œuvres, Mgr. de Forbin-Janson, que la Providence avait tout exprès envoyé sur les rives de notre majestueux St. Laurent pour réparer les maux occasionnés durant nos troubles de 1837 et 38. La première Mission que donna ce célèbre missionnaire dans ce pays, commença à Notre-Dame de Montréal, le 8 Décembre 1840. Ce fut aussi l'époque de la fondation des *Mélanges Religieux*, car ce journal ne fut dans le principe que l'écho des admirables paroles que l'homme apostolique faisait entendre dans la tribune sacrée. Cette publication se continua ensuite sous une autre forme et fut l'organe de la Religion jusqu'en 1852, que le terrible incendie du 8 Juillet consuma tout le matériel de l'établissement. Ce fut Mgr. Prince qui en fut le premier Editeur, et qui, par conséquent, fraya le chemin à tous ceux qui, depuis, n'ont pas craint de faire entendre la voix de la presse pour défendre publiquement et hardiment la Religion. Tous nos journalistes religieux pourront donc se glorifier de voir à leur tête un de nos plus distingués Prélats.

Le 21 Janvier 1841 s'inaugurait dans la Cathédrale de Montréal une nouvelle Institution pour le Diocèse, savoir le Chapitre de St. Jacques, et Mgr. Prince se vit associé à cette œuvre naissante, à cause de la candeur de sa vie, de la gravité de ses mœurs et de ses rares mérites. Son esprit de prière, son amour de la vie intérieure et ses progrès dans les œuvres spirituelles se manifestèrent alors d'une manière frappante, comme on va le voir.

A cette époque, Kingston se trouvait absolument dénué d'établissements religieux, et Mgr. Gaulin, qui en était alors Evêque, en était réduit à n'avoir auprès de lui, pour la desserte de sa ville épiscopale, qu'un ou deux prêtres qui n'avaient, pour faire leurs fonctions, que la modeste Eglise de St. Joseph, changée aujourd'hui en maison d'école.

Les Sœurs de la Congrégation, instruites de cet état de pénurie dans lequel se trouvait ce Diocèse, et prévoyant tout le bien qu'il y avait à faire dans cette ville, où les catholiques étaient si délaissés, s'offrirent généreusement pour cette mission, qui fut pour elles, dans le principe, l'occasion des plus pénibles sacrifices, mais qui, avec le temps, est devenue une source des plus abondantes bénédictions, car c'est à dater de cet établissement que cette Communauté a pris un accroissement prodigieux. Mais il leur fallait, pour faire cette fondation, un Prêtre éclairé pour les diriger au nom de l'Evêque, qui ne pouvait se charger de ce soin. Personne ne fut jugé plus propre à remplir ce ministère apostolique que Mgr. Prince. Au premier appel qui fut fait à son zèle et à sa charité, il n'hésita pas de tout quitter encore cette fois. Il a donc sa part aux fruits de bénédictions que porte aujourd'hui la mission de ces bonnes Sœurs à Kingston, qui obtient un très-grand succès; et comme il a en même temps préparé les voies à l'établissement des Sœurs de l'Hôtel-Dieu dans cette même ville pour le soin des pauvres malades, sa récompense aux yeux de Dieu n'en sera que plus grande.

Les services de M. Prince à Kingston n'étant plus aussi nécessaires, il fut rappelé à Montréal où l'attendaient de nouveaux travaux. Il s'agissait de régulariser certaines œuvres de charité qui se faisaient par une vertueuse veuve, Mme Gamelin, et par de pieuses demoiselles

qui s'étaient associées à sa charité. Elles dirigeaient ensemble une petite maison de Providence pour le soin des veuves les plus délaissées. Des dames charitables s'étaient faites leurs protectrices, et l'œuvre acquit avec le temps assez d'importance pour mériter l'attention de la Chambre qui l'incorpora en 1841.

Mais pour donner une forme plus régulière et plus religieuse à cette institution, il fallut encore que M. Prince fût mis à contribution. L'intérêt qu'il portait aux misères les plus répugnantes à la nature, le remplît d'une telle charité qu'il sacrifia tout pour cet Institut naissant, dont il fut tantôt le directeur, tantôt le confesseur, et tantôt le supérieur, et cela jusqu'à son départ pour l'Europe en 1851. Si donc cette nouvelle Communauté rend quelques services dans différentes parties du monde, en exerçant la charité qui est la première des vertus et sans laquelle toute autre vertu n'est rien, il faut encore en attribuer une bonne part de mérite à ce zélé collaborateur de toutes les saintes œuvres.

Une autre Communauté de Montréal dut se ressentir de son zèle pour la perfection religieuse et le salut des âmes. Ce fut celle du Bon Pasteur à laquelle il prodigua pendant un certain temps tous ses soins. Il en fut de même des autres Communautés, Collèges et établissements divers qui furent, dans l'occasion, l'objet de sa vive sollicitude. On peut donc lui appliquer, en un sens, les paroles que l'Eglise a dites de St. Isidore de Séville : *“ Construxit Monasteria, Collegia ubi studiis sacris et lectionibus vacans, plurimos discipulos qui ad eum confluebant eruditiv.”*

Mais cet éclat que répandait ce pieux Chanoine dans le diocèse de Montréal et ailleurs, ne put pas demeurer plus longtemps caché, et la lumière qui jaillissait d'une vertu aussi solide, se fit jour, et il dut être placé sur le chandelier pour briller d'un éclat encore plus vif. Aussi, fut-il présenté au St. Siège pour être Coadjuteur de Montréal. Informé du dessein que l'on avait conçu de l'élever à cette dignité, il fit, pour ne point l'accepter, toutes les démarches que lui inspirait sa profonde humilité. Il s'adressa au Souverain Pontife par quelqu'un qui avait sa confiance, afin de lui exposer toutes les raisons de conscience qu'il croyait avoir de refuser de se rendre à l'appel qui lui était fait de monter plus haut.

Mais Grégoire XVI, qui occupait alors la chaire de St. Pierre, lui ayant fait dire qu'il devait se soumettre à la volonté divine, il n'apporta plus aucune résistance.

En conséquence, ses bulles furent expédiées le 5 Juillet 1844, et le 25 Juillet 1845 il fut consacré sous le titre d'Evêque de Martyropolis, avec Mgr. A. N. Blanchet, alors Evêque de Draza, et maintenant Archevêque d'Orégon-City.

Placé sur un plus grand théâtre, son zèle n'en devint que plus pur et plus ardent. Toutes les paroisses et missions du diocèse de Montréal, alors beaucoup plus étendu qu'il ne l'est aujourd'hui, puisque l'on en a formé deux autres, celui de Bytown et celui de St. Hyacinthe, furent l'objet de sa sollicitude, car il partageait celle de l'Evêque titulaire, dont il était comme un autre lui-même, tant étaient intimes les rapports qui les unissaient, pour le plus grand bien de ce vaste Diocèse. Ne formant qu'un cœur et qu'une âme, et n'ayant qu'un seul et même but, ils se partageaient en frères les travaux des visi-

tes pastorales et autres devoirs attachés à cette redoutable charge.

Il fut même chargé seul de toute l'administration, pendant le second voyage de Mgr. l'Evêque de Montréal, en 1846 et 47, à la suite duquel s'opéra l'érection du Diocèse de Bytown. Il se montra alors plus dévoué qu'on jamais, et fit preuve d'une telle sagesse et prudence que ceux qui le suivaient de plus près en étaient émerveillés.

Ce fut dans cette même année 1847 qu'il fit, à la suite de la visite pastorale, dans laquelle il avait essayé des fatigues au-delà de ses forces, une maladie grave qui faillit être funeste.

C'était durant le typhus qui fit tant de ravages aux portes de Montréal, et enleva huit prêtres et treize religieuses, qui moururent dans l'exercice de la charité la plus pure.

Un vœu fut fait pour conserver la vie si précieuse du Coadjuteur dont la mort allait achever de répandre la désolation. Ce fut de faire brûler douze cierges, tous les samedis, à l'autel de l'Immaculé Cœur de Marie, érigé dans la chapelle de la Cathédrale, destinée aux pieux offices de l'Archiconfrérie. Ce vœu fut exaucé, et en reconnaissance il n'a jamais cessé de s'accomplir jusqu'à ce jour.

Enfin la divine Providence, qui avait des vues toutes spéciales sur l'Evêque de Martyropolis, lui ménagea, en 1851, une occasion glorieuse pour lui et avantageuse pour l'Eglise, de visiter la Ville Sainte et de s'inspirer auprès du Chef Suprême de l'Eglise; car il fut député par le premier Concile, tenu cette année-là à Québec, pour solliciter l'approbation des actes de ce Concile : ce dont il s'acquitta avec sa prudence ordinaire.

Ce fut pendant qu'il était encore à Rome que le Pape Pie IX, heureusement régnant, à la demande des Pères de ce Concile, le transféra, le 8 Juin 1852, de la Coadjutorerie de Montréal au nouveau Siège de St. Hyacinthe, qui apparaissait comme un septième chandelier, placé dans la Province Ecclésiastique.

Tout en se laissant aller aux délicieuses jouissances, qu'offre à la piété la Ville Eternelle, qui lui apparaissait comme un immense reliquaire, le nouvel Evêque de St. Hyacinthe s'occupait activement des besoins de son futur troupeau. Ce fut en conséquence de ce désir de lui procurer tous les secours possibles qu'il prit de sages mesures pour se procurer des Pères Dominicains avec des Frères instituteurs et des Sœurs institutrices.

Pour ces dernières, son choix se fixa sur les Sœurs de la Présentation, établies à St. Andréol, qu'il eut occasion de connaître en allant à Viviers assister au sacre de Mgr. Taché, Evêque de St. Boniface. Il prit sur les lieux des arrangements convenables pour les établir dans son Diocèse. Aussi furent-elles prêtes à venir commencer leur œuvre qui s'inaugura à Ste. Marie de Monnoir en 1853, et qui s'est si fort accrue que cette Congrégation compte déjà cinq maisons dans le Diocèse, où elles sont appelées à faire un très-grand bien. Les Sœurs de la Congrégation leur ayant volontiers cédé leur place dans la ville, elles se sont trouvées placées près de l'Evêque qui put, par là, leur prodiguer ses soins d'une manière plus suivie et plus efficace. En même temps, il appelait les Sœurs de la Congrégation, dont il appréciait hautement les succès, aux maisons importantes de Sorel et de Sherbrooke.

Ce qu'il avait fait à Montréal, dont il n'était que le Coadjuteur, il le fit et avec plus d'ardeur encore à St. Hyacinthe, dont il se trouvait le premier Pasteur.

De dures épreuves l'attendaient aussi, pour consolider le nouvel établissement, qui, comme tous ceux qui se font pour Dieu, devait reposer sur les fondements inébranlables du Calvaire, au sommet duquel brille la Croix du Dieu mourant pour les péchés du monde. Une des plus sensibles fut le terrible incendie qui ruina en peu d'heures, le 17 Mai 1854, l'ancien Collège qu'il avait acheté, à des termes avantageux, des Messieurs du Séminaire, dont la générosité mérite tout éloge, et changé temporairement en Cathédrale et en Palais. Oh ! comme il aimait cette maison si heureusement transformée en maison du Seigneur, après avoir été dix ans l'objet de sa sollicitude ! Il se soumit toutefois avec un grand courage et se mit à l'œuvre pour faire les édifices qu'il nous a légués.

Au milieu de toutes les agitations que causent ordinairement les affaires de la fondation d'un nouveau siège, il ne négligea pas la principale, savoir, celle de se montrer toujours comme un bon Pasteur.

Sa vigilance sur son troupeau était vraiment admirable, et il se montrait invariablement soigneux et attentif, afin d'éloigner les loups de sa bergerie, de paître ses brebis dans de gras pâturages, en donnant à chacune la nourriture spirituelle qui pouvait convenir à son état.

Sa parole était puissante, mais simple dans l'expression, pure dans le sentiment et claire dans la pratique, avertissant chacun de ses devoirs, s'élevant avec force contre le désordre, condamnant publiquement les mauvais journaux, inspirant de l'ivrognerie et autres vices aussi détestables une vive horreur. Ses exemples encore plus que ses discours gagnaient les cœurs à Dieu.

Dans la pratique des devoirs de sa charge il se montrait en tout temps constant, humble, patient, miséricordieux et plein de zèle pour le maintien des saintes règles de la discipline, surtout dans la réforme des mœurs et la célébration des saints offices. Il eut toute sa vie un attrait tout particulier pour les cérémonies de la Ste. Eglise Romaine, et ce fut principalement depuis son voyage de Rome qu'il se montra strict observateur des canons qui règlent la sacrée liturgie.

Sa dévotion à l'auguste Mère de Dieu est connue de tout le monde. On sait avec quelle tendresse filiale il s'adressait en toutes occasions à cette bonne et tendre Mère de toute l'Eglise et de son nouveau Diocèse en particulier. Pour en être tout-à-fait convaincu, il suffit de voir comme les fidèles de St. Hyacinthe assistent avec empressement et en foule aux pieux offices de l'Archiconfrérie qui se célèbrent tous les Dimanches et Fêtes, à la Cathédrale, pour honorer le très-saint et immaculé Cœur de Marie. On peut donc lui appliquer ces paroles qu'adressait Ste. Léocadie au peuple d'Espagne, qui entourait son tombeau, pour approuver le zèle de St. Isidore à répandre la gloire de la Reine du Ciel, qu'il cherchait à faire vivre sur la terre : *" Per te vivit Domina mea, quæ cæli culmina tenet."*

Ce fut sous la protection de cette bienfaisante Protectrice du genre humain qu'il put faire tant et de si belles choses, et surtout allier les vertus qui semblent les plus incompatibles. Et en effet, il sut unir l'humilité à la grandeur d'âme, en ne souffrant jamais les désordres par une

mollo complaisance, mais en traitant toujours les pécheurs avec cette bonté ravissante qui gagnait à Dieu les cœurs les plus durs.

Il fut vraiment le père des pauvres, comme l'attestent les fleuves de charité qu'il faisait couler chaque jour dans leur sein, malgré sa pauvreté. Il savait que la main du pauvre ouvre le ciel, et que J.-C., le père des pauvres, a mis son trésor dans les mains suppliantes de ceux qui sont ses membres. Comme aussi il était éloquent quand il plaidait la cause des pauvres, en invitant les riches à échanger par leurs aumônes, la terre pour le ciel, et à donner une pièce d'argent pour avoir le royaume céleste. Ce sont ces pauvres, ces veuves, ces orphelins qui furent toujours l'objet de ses prédilections, qu'il recommanda à son clergé et à son peuple dans ce moment suprême où il allait recevoir le Saint Viatique pour le fortifier dans le terrible passage du temps à l'éternité.

Monseigneur Prince, dans le zèle dont il était dévoré pour la gloire de Dieu et le salut de ses ouailles, avait formé le projet de deux institutions qui devaient jeter un grand éclat sur son diocèse et lui attirer les grâces les plus précieuses.

Inspiré sans doute par le glorieux patron de sa ville épiscopale, St.-Hyacinthe, qui était un fils de St. Dominique, il avait voulu lui donner des frères, imitateurs de son zèle et de ses vertus, en appelant ici des membres de cet Ordre des Frères Prêcheurs ou Dominicains si distingués dans l'Eglise par le grand nombre de saints qu'il a produits, par la science qui a brillé en lui d'un si vif éclat et par un dévouement apostolique qui a produit les fruits les plus abondants de salut. Il désirait nous édifier du spectacle des hautes vertus de cet institut si austère, et nous faire entendre cette prédication qui est l'œuvre propre des fils de St. Dominique et que le ciel a rendue si puissante par ses effets sur les âmes. Il avait demandé des membres de cet ordre, et récemment il recevait du Général des Dominicains la promesse positive que quelques religieux seraient envoyés dans le cours de la présente année. Puisse nul obstacle s'opposer à ce que nous voyions apparaître au milieu de nous l'habit blanc de St. Hyacinthe, et s'accomplir des œuvres qui ressemblent à celles qu'il a opérées.

Notre regretté Pontife avait décidé de jeter au plus tôt les bases d'une autre institution depuis longtemps l'objet de ses pensées, et entièrement dans l'esprit de l'Eglise. Celle-ci, aujourd'hui plus que jamais, appelle les chrétiens aux pieds de la Croix pour faire descendre par la méditation et la prière le sang du Sauveur sur la société qui a si grandement besoin d'être régénérée dans cette source de toutes les grâces. Pour animer de cette dévotion les fidèles de ce Diocèse, il avait établi la confrérie du Précieux Sang. Cette association n'a guère plus de deux ans d'existence, et elle compte déjà plus de cinq mille membres au milieu desquels se distinguent cinq Evêques de cette province. Ceux d'entre nous qui en sont partis savent apprécier les avantages spirituels de cette pieuse société, et leur reconnaissance pour celui qui leur a procuré cette faveur doit monter en accents de prières bien ardentes vers le ciel pour lui en obtenir l'entrée si déjà les portes de la sainte Cité ne lui avaient pas été ouvertes.

Mais Monseigneur Prince voulait faire rendre un honneur bien plus glorieux au Précieux Sang et à Mario



Immaculée qui n'a été sans tache que parce qu'elle devait être la source de ce sang uni à la sainteté divine. Il avait projeté l'établissement d'une communauté de religieuses contemplatives, vouées à l'honneur du sang divin et de la Vierge Marie, et devant par leurs prières et leur vie pénitente, faire amende honorable pour les péchés des hommes, solliciter la conversion des pécheurs et demander qu'une pureté plus grande régnât dans la société.

Il avait formulé sa volonté à cet égard par un acte du 13 Avril dernier, enregistré dans les archives du diocèse et commençant par ces mots :

"Croyant reconnaître depuis longtemps que la Providence veut dans mon Diocèse une communauté de Religieuses ayant pour but de rendre un culte spécial au Précieux Sang de Jésus et à la pureté immaculée de Marie et voulant correspondre aux desseins de la miséricorde divine et faire couler une source de grâces abondantes sur mon Diocèse et sur tout le pays, je me propose d'établir cette institution aussi prochainement que possible, si les circonstances me le permettent."

Cette œuvre lui était tellement à cœur que pendant sa maladie il s'en occupait habituellement, il prenait des mesures pour en assurer l'exécution, il demandait qu'on fit des prières pour obtenir de Dieu les sujets nécessaires à cette institution et les moyens de la soutenir, et la veille de sa mort il en a fait l'objet d'une de ses pressantes recommandations. Vous vous associerez sans doute, mes très-chers frères, aux vœux de notre Evêque, et vous graverez bien avant dans votre cœur cette parole qu'il a dite sur son lit de mort : La dévotion au Précieux Sang, c'est mon testament en faveur de mon Diocèse.

Ne regardons pas au reste la perte déplorable que nous avons faite comme devant faire manquer ces belles et grandes œuvres projetées par notre saint Pontife. Mais croyons plutôt qu'à son égard s'accomplira la parole que Jésus a dite de lui-même : "Si le grain de froment qu'on jette en terre ne meurt pas, il reste seul ; mais s'il meurt il apporte beaucoup de fruit. *Nisi granum fumenti cadens in terram mortuum fuerit, ipsum solum manet, si autem mortuum fuerit, multum fructum affert.* St. Jean, XII, 24 et 25.

Enfin, s'approchait pour lui le moment du repos après une vie de travaux et de souffrances. On peut même dire que, depuis le typhus, il était habituellement dans les douleurs. Ce fut surtout dans les trois dernières semaines de sa vie qu'il a enduré les plus cruelles souffrances avec un calme et une patience qui faisaient l'admiration de tout le monde. L'on comprendra la grandeur de son courage si l'on fait attention à la nature des terribles maladies qui ont mis fin à son existence.

Enfin, recueillant toutes ses forces, il recommanda à son Clergé et à son peuple de faire, après sa mort, des prières continuelles pour obtenir que son successeur fût un Pasteur selon le cœur de Dieu, et capable de les conduire dans les sentiers de la vraie justice, beaucoup mieux qu'il n'avait pu faire lui-même. Car sa grande humilité le portait à se reprocher beaucoup de n'avoir pas fait assez pour la gloire de Dieu et l'amour de la sainte Eglise.

Puis, après deux ou trois heures d'une douce agonie, il expira paisiblement dans les bras du Seigneur, le 5 Mai

1860, à 8<sup>h</sup> heures du matin, âgé de 56 ans, 2 mois et 22 jours.

Le concours des prêtres et des fidèles auprès de son saint corps fut continué jusqu'au 9 de ce mois que se firent ses funérailles, avec une pompe simple et modeste, mais au milieu des plus touchantes démonstrations de respect et d'affection ; car l'on y compta 7 Evêques, 133 Prêtres et 13 Ecclésiastiques.

### Les fruits de la Bonté.

Bonnes gens font les bons pays ;  
 Bon cœur fait le bon caractère,  
 Bons comptes font les bons amis  
 Bon fermier fait la bonne terre.  
 Bons livres font les bonnes mœurs,  
 Bons maîtres les bons serviteurs ;  
 Bons maris font les bonnes femmes,  
 Bonnes femmes les bons maris ;  
 Bonnes actions les bonnes âmes  
 Bons sentiments les bons esprits.  
 Le bon goût fait les bons écrits.  
 Bonne foi les bonnes affaires,  
 Bonnes lois les bons citoyens ;  
 Bons fils encor font les bons pères  
 Bonnes filles les bonnes mères,  
 Et Dieu tout bon fit tous les biens.

### Lectures Publiques.

Nous avons eu des lectures remarquables la semaine précédente, deux au Cabinet Paroissial, sur *Marie Stuart*, par M. Francis Benoit et sur la *Colonisation*, par M. Boucher de la Bruère. A tous les éloges donnés déjà dans la presse de la ville, nous ajoutons l'expression de la vive satisfaction que nous avons éprouvée en entendant traiter supérieurement deux sujets si intéressants chacun à leur point de vue.

Marie Stuart a été présentée dans toute la gloire de ses souffrances et de sa mort, endurées principalement pour l'attachement à sa foi et à son Dieu.

M. de la Bruère a révélé ce que l'on ne saura jamais trop faire connaître, les ressources immenses que renferme le beau pays que nous habitons et qui offre un si grand avenir à l'activité et à la louable ambition des pionniers Canadiens.

Ces deux travaux seront publiés dans *l'Echo* aux numéros prochains.

M. Mousseau, jeune avocat, annonçant les plus heureux talents, a donné à l'Institut Canadien-Français, une lecture sur deux victimes bien regrettables des luttes de 1837-38. Son travail révèle un vrai mérite de style.

### CONDITIONS DE L'ABONNEMENT.

Prix de l'abonnement pour tout le Canada : \$2 par an ; \$1 pour six mois ; en dehors du Canada \$2 50c. par an.

L'abonnement est pour un an ou pour six mois et date du 1er Janvier et du 1er de Juillet. Tout ce qui regarde la Rédaction et l'Administration doit être adressé *franco* à MM. les Editeurs de *l'Echo* du Cabinet de Lecture Paroissial, Boite 85, Bureau de Poste, Montréal.

On s'abonne chez M. Jean Thibaut, au Cabinet de Lecture paroissial rue Notre-Dame, et chez MM. Plinguet et Cie., Imprimeurs.

Imprimé par Plinguet & Cie., 26, rue St. Gabriel.